

L'ÉVÉNEMENT

JOURNAL QUOTIDIEN

Prix de l'Abonnement
 Édition quotidienne, par an..... \$3.00
 Édition hebdomadaire, par an..... 1.00
Invariablement payable d'avance.
 On peut aussi s'abonner pour six mois ou pour trois mois.

ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE S. MARCOTTE

RÉDACTEUR-EN-CHEF: HECTOR FABRE

Prix des Annonces
 Six lignes, première insertion..... \$0.50
 Chaque insertion subséquente..... 0.15
 Chaque ligne en sus, première ins. 0.08
 Chaque ins. subséquente, p. ligne.. 0.04

FEUILLETON DE L'ÉVÉNEMENT DU 24 AOUT 1882.

LE MOULIN ROUGE

PROLOGUE

LE MARIAGE DE LASCARS

(Suite.)

—Un contrat de mariage, était-ce bien utile ?
 —Sans doute, puisque cet acte établit une communauté parfaite d'intérêts entre Pauline et moi, de telle sorte que l'un de nous ne saurait posséder quoi que ce soit qui n'appartienne également à l'autre.
 —Mais, monsieur le baron, fit observer timidement madame Audouin, vous savez que la chère enfant ne possède absolument rien ?
 —Certes, je le sais...
 —Eh bien ?
 —Eh bien, c'est justement à cause de cela, et parce que moi je suis riche, que je veux établir entre nous cette absolue communauté dont je vous parlais à l'instant.
 Madame Audouin regarda Lascars d'un air attendri, elle essaya deux larmes de joie qui perlaient aux coins de ses yeux, et elle fut obligée de lutter vigoureusement contre elle-même pour ne se point jeter au cou du gentilhomme.
 —Ah! monsieur le baron... ah! mon cher enfant... balbutia-t-elle, quelle générosité!... quel désintéressement!... quelle grandeur!...
 —Chut! chut! bonne madame Audouin, dit Roland avec vivacité, pas un mot de plus à ce sujet, je vous en supplie... Vous me désobligeriez fort en insistant. J'agis comme je dois agir, et mon mérite est fort médiocre, je vous le jure...
 —Allons, puisque vous le voulez absolument, je me tais... Mais vous ne m'empêcherez pas de vous élever un autel dans mon cœur, homme incomparable!... Ah! non, vous ne m'en empêcherez pas!
 —Puis je voir Pauline ?
 —Sans aucun doute... Elle doit être prête... Je vais la chercher.
 Et madame Audouin se dirigea vers la maisonnette, en appelant :
 —Pauline... Pauline...
 LX.
 RÉSOLUTION
 Aucune réponse ne fut faite aux appels répétés de madame Audouin, et cela pour la meilleure de toutes les raisons.
 La digne femme, fort intriguée du silence de Pauline, entra dans la maisonnette, la trouva vide, et en ressortit aussitôt avec un visage sur lequel se peignait l'étonnement et l'inquiétude.
 —Elle n'est pas là... murmura-t-elle.
 —Vous êtes sûre ? demanda vivement Lascars.
 —Que trop ! la maison est petite... il n'y a pas moyen de s'y cacher.
 —Oh! peut-elle être ?
 —Je cherche vainement à le deviner... elle était au jardin, il y a tout au plus dix minutes, causant avec moi... Je lui ai fait observer que l'heure s'avançait, que vous arriveriez bientôt, et qu'il lui restait juste le temps de faire sa toilette... Là-dessus elle m'a quittée... —La croyait-elle, j'aurais mis ma main sur son feu qu'elle pouvait m'entendre...
 —Mademoiselle Talbot, dit Lascars d'un ton un peu rogue, a-t-elle donc l'habitude de sortir ainsi seule, le matin, sans vous prévenir ?
 —Jamais ! s'écria madame Audouin, le matin, ni à midi, ni le soir. Dès qu'elle est au monde il n'est pas passé une seule fois à la chère enfant mettre les pieds dehors sans son père,

re, quand il vivait, ou sans moi, depuis que le digne M. Talbot est mort.
 —Cependant, ce matin ?
 —Oui... elle est sortie, c'est vrai, je n'y comprends rien... il lui aura passé dans la tête quelque idée fantasque... Mais elle va rentrer, elle nous expliquera tout, et vous verrez, j'en suis sûre, que rien n'est plus simple et plus naturel.
 —Puisque Pauline était auprès de vous il y a dix minutes, elle ne saurait être loin, reprit Lascars.
 —Certainement !...
 —Peut-être revient-elle déjà...
 —Oh! mon Dieu, c'est probable...
 Le baron, suivi de madame Audouin, ouvrit la porte du jardin, et regarda sur la route. Tout était désert, à droite et à gauche, aussi loin que le regard pouvait s'étendre.
 —Vous le voyez, murmura-t-il, rien...
 Et tout bas, il ajouta :
 —C'est étrange !...
 —Attendons un peu, dit madame Audouin toute tremblante, je sais bien, moi, qu'elle va revenir...
 Cinq minutes, puis dix, puis un quart d'heure s'écoulèrent dans cette attente qui semblait bien longue aux deux personnages debout sur le seuil de la maisonnette du Bas Prunet. A mesure que le temps passait, Lascars fronçait le sourcil, son visage devenait soucieux, et son pied frappait le sol avec impatience. D'étranges idées commençaient à se présenter à son esprit. Il se demandait si Pauline n'avait pas voulu le fuir, et si les brillants espoirs échafaudés par lui sur son mariage n'allaient pas s'écrouler avec fracas et l'ensevelir sous leurs décombres?... Son imagination assombrie prévoyait tous les malheurs possibles, et il admettait comme vraisemblables toutes sortes de catastrophes insensées... Madame Audouin gardait le silence, mais sa poitrine se soulevait violemment et elle se sentait près de défaillir. La sortie matinale et en quelque sorte furtive de Pauline prenait pour elle les proportions d'un événement énorme, absolument incompréhensible. En ce moment passa le cocher qui précédait le carrosse dans lequel se trouvait le marquis Tancredi d'Hérouville, puis arriva le carrosse lui-même. Lorsque l'équipage ne fut qu'à une faible distance, Lascars, craignant d'être aperçu par quelques seigneurs de ses anciennes connaissances, abaissa son chapeau sur ses yeux et se retourna à demi, mais il ne lui fallut qu'un coup d'œil, au moment où la voiture se trouvait en face de lui, pour reconnaître celui dont il s'était déclaré l'ennemi mortel et qu'il avait voulu faire lâchement assassiner au bas du château de Randan. Tout son corps tressaillit de haine, un double éclair jaillit de ses yeux ; pendant une seconde il cria Pauline, et ses lèvres murmurèrent, avec une expression infernale :
 —Ah! si j'étais seul sur cette route et si je tenais un fusil ! mais patience ! mon jour viendra !...
 L'équipage disparut dans la poussière qu'il soulevait, et Lascars, secouant ses aspirations homicides, revint à ses premières pensées, à ses facheuses préoccupations.
 —Madame Audouin, fit-il tout à coup, savez-vous bien que je commence à craindre un malheur...
 —Un malheur ! s'écria la gouvernante, bouleversée jusqu'au plus profond de son âme par ces paroles sinistres ; un malheur, grand Dieu, monsieur le baron !... et lequel ?...
 —Je n'en sais rien, mais je tremble... j'ai des pressentiments funestes... L'absence de mademoiselle Talbot se prolonge, vous le voyez, au-delà de tout ce qu'il était raisonnablement possible de supposer...
 —C'est vrai... Ce n'est que trop vrai, monsieur le baron... balbutia la bonne dame, mais que prétendez-vous en conclure ?...
 —Je l'ignore... je ne conclus rien, je ne prévois rien... l'inquiétude ne raisonne pas... J'ai peur, voilà tout...
 —Que faire ?

—Allons à la recherche de Pauline...
 —Où ?
 —Marchons au hasard, puisque le hasard peut seul nous guider.
 —Vous avez raison... toujours raison, monsieur le baron... Mieux vaut cent fois aller à la rencontre de la chère petite, que de l'attendre ici en nous brûlant le sang comme nous sommes en train de le faire.
 Lascars et madame Audouin pouvaient tourner à gauche ou tourner à droite, prendre la direction de Saint-Germain ou celle de Bougival ; le hasard leur fut favorable et les conduisit du côté de Bougival. Après un quart d'heure environ de marche silencieuse, le baron fit entendre une sourde exclamation.
 —Qu'y a-t-il ! demanda vivement la gouvernante.
 —Ne voyez-vous pas comme moi, là bas, sous les arbres, quelque chose qui ressemble à un corps de femme étendu au bord de la route?... regardez... regardez...
 —Mes yeux ne valent pas les vôtres, monsieur le baron... cependant il me semble... vous me faites frémir... grand Dieu ! si c'était...
 —Nous allons le savoir à l'instant... continua Lascars.
 Le gentilhomme allongea le pas et franchit la distance qui le séparait de l'objet signalé par lui. Au moment de l'atteindre il se retourna vers madame Audouin qui, malgré ses efforts, ne parvenait point à le suivre, et il lui cria :
 —Je ne me trompais pas... c'est elle !... venez, chère madame, venez vite.
 —Dieu puissant ! balbutia la bonne dame, écrasée de douleur et d'épouvante, en élevant ses mains vers le ciel et en s'agenouillant à côté de la jeune fille ; Dieu puissant ! qu'est-il arrivé !... elle est sans connaissance !
 —Ce qui est arrivé ! répondit brusquement Lascars, elle seule pourra nous l'apprendre, le plus pressant est de la ranimer.
 Mais comment ?...
 —Asseyez-vous... appuyez sur vos genoux la tête de Pauline. Je vais descendre la berge et rapporter de l'eau...
 Lascars, joignant l'action aux paroles, disparut sur le talus rapide de la rive et revint au bout d'une seconde avec son mouchoir tout ruisselant. A peine le tissu mouillé eut-il touché le front et les tempes de l'orpheline que cette dernière fut rappelée à elle-même par ce contact glacial.
 —Elle ouvrit les yeux : son regard, en rencontrant les visages inquiets du baron et de madame Audouin penchés sur elle, n'exprima pas le moindre étonnement, et même un sourire mélancolique se dessina sur ses lèvres.
 —Heureusement vous êtes venus, mes amis... dit-elle d'une voix très-faible et néanmoins distincte, oui heureusement car vous voyez, je ne pouvais pas revenir.
 —Mon Dieu... mon Dieu, chère Pauline, enfant cruelle, s'écria madame Audouin en couvrant de baisers le front pâle de la jeune fille, que tu nous as fait peur !... ah ! méchante fille, je te déteste !
 —Eh bien ! maintenant, te voilà rassurée, n'est-ce pas ?... demanda l'orpheline avec un nouveau sourire, tu dois te remettre à m'aimer...
 —Pas encore tout à fait, répondit madame Audouin, nous voudrions savoir, d'abord, monsieur le baron et moi...
 Elle s'interrompit.
 —Vous voudriez entendre de ma bouche le récit de ma folie ? acheva Pauline.
 —C'est donc une folie ?...
 —Oui, c'en est une... je ne demande pas mieux que d'en convenir...
 —Ah ! chère bien-aimée, dit Lascars, cette folie, j'en suis sûr d'avance, est douce et innocente comme vous.

(A continuer.)

AVIS. Chemin de fer Intercolonial.

Jusqu'à nouvel avis, pour l'avantage des gens d'affaires de Québec qui désirent passer leur dimanche aux eaux sans déranger leurs heures ordinaires de bureau, un train d'excursion partira de la Pointe Lévis tous les samedis à 1.20 p.m. pour Cacouna, et les lundis laissera Cacouna à 6 heures a.m. pour arriver à la Pointe-Lévis à 9.45 heures a.m.
 Des billets de retour de première classe seront donnés à Québec et à la Pointe-Lévis pour toutes les stations entre Québec et Cacouna, à moitié prix.
 D. POTTINGER, Surintendant général. Québec, 12 juillet 1882.

COLLEGE ST. JOSEPH DE MEMRAMCOOK N.-B.

Cet établissement est sous la direction des religieux de la Congrégation de Ste. Croix. Les matières qui y sont enseignées forment deux cours distincts : le cours commercial, qui se donne en anglais comprend aussi la classe d'affaires, et le cours classique. Cette institution très agréablement située dans la belle vallée de Memramcook, près de la station de l'Intercolonial portant le même nom, offre des avantages uniques à nos jeunes canadiens-français qui désirent apprendre l'anglais.
Conditions d'admission :
 Pension, pour l'année scolaire de dix mois..... \$90.00
 Blanchissage et raccommodage..... 15.00
 Lit et garniture..... 15.00
 Piano..... 25.00
 Violon..... 10.00
 31 juillet 1882—1m

College Industriel de St. Michel.

Les classes s'ouvriront samedi matin, le 2 septembre. L'enseignement renferme toutes les branches d'un cours religieux, commercial, industriel, et pratique. Le principal de l'établissement peut recevoir quelques pensionnaires.
 Pour informations s'adresser aux soussignés
 NAP. LALIBERTE, Ptre., président.
 AMÉDÉE TANGUAY, principal.
 12 août 1882—15j

L. N. BERTRAND & FRERE

Marchands-Quincailliers
 117 Rue St. Joseph St. Roch
 Enseigne de la grande Pelle.

EN GROS ET EN DETAIL.

Aux marchands de la campagne !

Nous invitons particulièrement les marchands de la campagne à nous faire visite et à venir profiter des grands avantages que nous offrons.
 Le public en général nous accordera aussi sans doute une part de patronage que nous nous efforcerons toujours de mériter.
 20 juillet 1882—6m

MAISON A LOUER

A l'Isle aux Coudres.
 Une excellente maison de campagne, à l'Isle aux Coudres, comprenant une grande salle, un salon, et cinq chambres à coucher. On y trouvera aussi tout le confort désirable, chevaux, voitures, etc., etc.
 A des conditions très libérales.
 S'adresser à THADÉE DEMEULES, Propriétaire, Isle aux Coudres
 27 juin 1882.

EAU DE FLORIDE

"NONPAREIL"

Un parfum des plus odorants et des plus rafraichissants,
 Aussi exquis pour la toilette que pour les bains et la chambre d'un malade.

PETITES BOUTEILLES : 25 c.

A vendre en gros par

LYMAN FILS & Cie.

MONTREAL.

16 mai 1882.

EXPOSITION PROVINCIALE Agricole et Industrielle A MONTREAL

Du 14 au 23 Septembre prochain
 \$25,000 OFFERTS EN PRIX

Terrain spacieux et bâtiments magnifiques pour l'exposition de des animaux, manufactures, instruments d'agriculture et de machines en opération.
 L'exposition s'ouvrira le 14 septembre ; les animaux n'arriveront que le 18, date après laquelle l'exposition sera au grand complet.
 Les compagnies de chemins de fer et de bateaux à vapeur ont réduit leurs prix pour cette circonstance.
 Les exposants sont priés de faire leurs entrées le plus tôt possible.
 Pour liste de prix, formules d'entrée et toutes autres informations, s'adresser aux soussignés :
 G. B. LECLERC, Secrétaire
 S. C. STEVENSON, conjoints
 No. 76, rue Saint Gabriel, Montréal.
 31 juillet 1882—q&h

Cie. DE SACHETS NOTMAN

Connue si favorablement pendant longtemps sous le nom de Compagnie de Sachets Holman.
 Ces sachets ont subi l'épreuve de plusieurs années d'essai et des milliers de personnes qu'on regardait comme incurables se réjoignent maintenant d'avoir acquis par leur usage un regain de santé et de force.
 Le "traitement absorbant" par la seule application externe de sachets et d'emplâtres médicamenteux, guérit presque toutes les maladies.
 Sachets réguliers pour le foie et l'estomac..... \$2.00
 Sachets spéciaux "..... 3.00
 " pour les poumons..... 3.50
 " pour les rognons..... 3.50
 Emplâtres absorbants pour les douleurs 0.50
 Bains absorbants pour le rhume, la fièvre, etc..... 0.25
 Sachets et emplâtres expédiés promptement par la maille, avec les informations nécessaires, sur réception du prix.
 Demandez des brochures.
 Sachets de toutes grandeurs et renseignements gratuits à l'Agence de Québec, 31 rue St. Stanislas, ci-devant occupé par M. P. Cummins, médecin vétérinaire.
 29 juillet 1882—1mp

GÉOGRAPHIE

Recueil d'exercices

EN ANNEXE A L'ARITHMÉTIQUE
 No 1 ET No 2

F. X. TOUSSAINT

LA GÉOGRAPHIE de F. X. TOUSSAINT a été revue et corrigée, et contient tous les changements survenus jusqu'à la présente année.

"RECUEIL DE PROBLÈMES, DE DEVOIRS ET DE CONCOURS," ayant pour but de faciliter l'enseignement de l'Arithmétique aux enfants et aux élèves des classes plus avancées.

Ouvrage approuvé par le Conseil de l'Instruction Publique.
 En vente chez tous les libraires de la Province de Québec.

F. X. TOUSSAINT.

8 août 1882—2s

COLLEGE MONTMAGNY ST. THOMAS.

La rentrée des pensionnaires aura lieu Mardi le 5 Septembre. Le but du cours d'études qui est très pratique est de former des jeunes gens pour la finance et le commerce ; en conséquence, on porte une attention particulière à l'enseignement du calcul et l'anglais.

CDE. DUFRESNE, Principal,

3 août 1882—1mp

EN RECEPTION

Ex : Brig Alice Roy :
 100 Tonnes Sirop Porto Rico de qualité supérieure.
 Ex : Barque Adah E.
 200 Tonnes Sirop Barbades.
 Ex : Brig : Little Anny.
 200 Tonnes Sirop Trinidad.

LECLERC & LETELLIER

48 Rue St. Paul Québec,
 Entrepôt : Rue St. André,
 N. B.—Toujours en mains, un assortiment d'Épicerie des plus complets.
 7 juillet 1882—3m

ANNONCES NOUVELLES

Voyage à la Pointe-aux-Trembles—Capt. Aust-Bergeron.
Puissance du Canada—Eug. Drolet.
On demande—Geo. S. Thompson.
Ecole commerciale St. Roch—Damase Bélanger.
On demande immédiatement.
Cheval à vendre—A. Lapointe.
Grand encan sans réserve de Meubles de Ménage, etc.—G. R. Grenier & Cie.
Contrat de la Malle—William G. Sheppard.
Barbier demandé—T. Laurencelle.
Le grand encan mensuel de beaux Meubles, Tapis, etc.—Oct. Lemieux & Cie.
A vendre à la librairie à A. F. E. Darveau.
Livres d'écoles, cartes géographiques, etc.—Librairie Contemporaine.
Les touristes—Fyfe & Leitch.
Ligne Allan—Allans, Rae & Co., Agents.
Sel 1 Sel 1 Sel 1—J. B. Renaud & Cie.
Exposition—S. C. Stevenson.
Ligne de la Malle Royale—A. Gaboury.
Vêtements d'été—Glover, Fry & Cie.

QUEBEC.

JEUDI, 24 AOUT 1882.

L'HONORABLE M. MOUSSEAU.

Le nouveau chef du gouvernement de la province de Québec, l'hon. M. Mousseau, a prononcé lors de sa mise en nomination, samedi dernier, un discours que nous publions aujourd'hui presque en entier. On y verra exposé à peu près dans tous ses détails, le programme du nouveau cabinet, qui est la continuation à peu de choses près de celui de l'hon. M. Chapleau. Voici les passages les plus saillants de cet exposé politique :

Messieurs les électeurs,

J'ai l'honneur aujourd'hui d'être votre candidat, et je viens solliciter vos suffrages. Comme je le disais ailleurs, dans une autre occasion, je ne suis pas inconnu dans votre comté. Il y a longtemps que je fais les luttes politiques dans la province. En 1872, 1874, 1875 et 1878 surtout, j'ai combattu pour les principes qui font la gloire du parti conservateur et qui ont été approuvés loyalement en maintes occasions par ce grand comté (Applaudissements).

Par la proximité où vous vous trouvez de la ville, messieurs, vous êtes plus spécialement en état de profiter des avantages que confèrent au pays les deux grandes mesures inaugurées par les gouvernements conservateurs d'Ottawa et de Québec—Les chemins de fer et la protection. Et on ne saurait dire que vous n'avez pas su profiter de votre position. Les comtés comme les villes profitent de la politique des chemins de fer et de la protection, car en augmentant la population des grands centres et activant le commerce, cette politique vous fournit des marchés plus étendus pour vos produits que vous pouvez, en même temps, vendre à un plus haut prix, les grands centres faisant vivre les campagnes, comme les campagnes nourrissent les grands centres.

Les chemins de fer et la protection formant partie de la politique du parti auquel j'appartiens, je me trouve placé au milieu de vous, comme votre candidat, dans des circonstances particulièrement heureuses. Vous avez approuvé déjà la politique de l'honorable M. Chapleau par une immense majorité. Cette politique je vais la continuer. Je puis ajouter, messieurs, que la politique du chemin de fer, n'étant que le corollaire de notre grand système de protection, pour lequel j'ai combattu et que j'ai contribué à faire inaugurer comme député et comme membre du cabinet fédéral je puis, bien que je vienne devant vous comme chef du gouvernement local, compter, sous les deux rapports, sur votre sympathie et votre appui ; et, si vous m'élevez, le 27, vous n'aurez fait que confirmer le verdict que vous avez rendu le 20 juin dernier. (App.)

Et ce premier ministre de Québec est un grand honneur. La province de Québec est la plus belle de la confédération. Elle est riche, industrielle et intelligente, et sa population, composée de nationalités différentes, se distingue par le même esprit de patriotisme qui les anime toutes.

Il y a beaucoup à faire à Québec. Nous avons déjà fait beaucoup, et la province a certainement marché à la tête de toutes les autres provinces de la confédération dans la voie du progrès. Par son intelligence, son industrie et sa politique, elle a conquis l'estime des pays étrangers ; sa réputation

a traversé les mers aussi bien que la ligne 45e.

On entend parfois des gens mal renseignés ou malveillants, dire que notre province est pauvre. Cela est inexact. La province est endettée,—oui ; pauvre,—non.

Un grand économiste a dit : S'endetter, pour un peuple, c'est s'enrichir. S'endetter pour faire la guerre, c'est le plus souvent courir à la ruine, ou au malheur, sinon au désastre. Notre province s'est endettée c'est vrai ; mais elle s'est endettée pour faire des améliorations et développer ses ressources. Si elle a un budget dont le passif est plus ou moins élevé, elle a en même temps un actif qui correspond à ce passif.

D'abord, nous avons le subside fédéral, \$953,000. Ce subside représente la somme stipulée payable à la province de Québec par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, lors de l'établissement de la Confédération.

Ensuite nous avons les terres des écoles communes, qui nous donnent un revenu annuel de \$25,000, qui nous est payé par la province d'Ontario.

Nous avons encore les terres de la Couronne. De toutes nos sources de revenu, c'est la plus importante. L'année dernière elle nous a donné un montant de \$718,000.

La question de la protection de nos bois et forêts est une question de la protection vitale pour notre province. Non-seulement ici, mais en France et en Angleterre, on prend des moyens pour empêcher la destruction des forêts. Dans ces derniers pays même, on a recours à la culture systématique et à la transplantation des arbres.

Si nos bois sont notre meilleure source de revenus,—je pourrais presque dire notre seule source permanente, les autres pouvant disparaître à un moment donné par suite de quelque mouvement politique imprévu—il faut la soigner, la choyer même, la traiter généreusement. Jusqu'à présent, plusieurs ont reconnu la nécessité d'avoir recours à un système de reboisement, mais rien cependant n'a encore été fait dans ce sens. Pour se convaincre de l'importance de nos terres de la Couronne et des bois de la Couronne, il suffit de connaître l'étendue de notre territoire. Voici ce que nous sommes, ce que nous valons—comme terres—passez-moi l'expression :

La superficie totale de la province de Québec, moins la partie couverte par les eaux intérieures, comprises dans ses limites, est d'à peu près 120,000,000 d'acres. Sur cette quantité 10,678,391 acres ont été concédés en seigneuries, et 10,153,731 acres, provenant des terres dites de la Couronne et du clergé, ont été vendus ou concédés gratuitement, laissant un excédant de 99,167,878 acres, non concédés.

Sur cette étendue, 49,912 milles carrés, équivalant à 29,386,240 acres, sont aujourd'hui sous licence de coupe de bois, laissant un territoire complètement disponible de 69,784,198 acres, dont la moitié est en forêt.

De ces chiffres, en admettant que le quart de la superficie concédée en seigneuries, et comme terres de la Couronne et les trois-quarts de celle qui est sous licence de coupe de bois, soient encore en forêt ; l'on constate que notre province possède une surface de terrain boisé de 62,138,024 acres, c'est-à-dire un territoire aussi vaste que celui de la province d'Ontario toute entière.

J'aime notre province de Québec. Je la connais et je connais les dargens qu'elle peut courir. Notre plus grand danger nous viendrait d'une mauvaise administration financière. Ce danger il faut l'éviter à tout prix. Le peuple n'aime pas à payer la taxe, à moins que cela ne lui rapporte des profits immédiats, sous forme d'améliorations qu'il puisse toucher du doigt et dont il bénéficie le plus promptement possible. Tant que nos finances seront bien administrées, c'est-à-dire tant que nous aurons un trésorier comme mon honorable collègue, M. Wurtele, ce danger n'est pas à craindre.

Une autre source de revenu qui compte pour beaucoup dans les autres pays, moins favorisés que nous cependant sous ce rapport, ce sont les mines. Nous sommes l'un des pays les mieux favorisés sous ce rapport. Voici une source de richesse à laquelle on n'a pas encore pensé, du moins à laquelle on n'avait pas pensé avant le cabinet Chapleau. Il ressort de deux grands avantages de l'impulsion donnée à notre industrie minière : un revenu pour l'état et un accroissement général de bien-être pour la population provenant de l'ouvrage donné à la classe ouvrière et des moyens fournis aux capitalistes

de placer leurs capitaux dans des entreprises avantageuses.

Messieurs, nous avons encore d'autres sources de revenu, les unes directes, les autres indirectes ; les unes immédiates, les autres qui viendront bientôt.

Je vous disais que la province s'est endettée pour bâtir des chemins de fer et pour aider à la construction des chemins de fer. Cette dette est de quatorze à quinze millions ; mais elle n'est pas une cause de pauvreté, parce que nous avons un équivalent dans l'augmentation de la valeur des terres de la couronne et des propriétés particulières de chacun de nous. Supposez, par exemple, que l'un d'entre vous désire faire des travaux sur sa propriété. Il emprunte pour cela, disons la somme de \$100, avec laquelle il donne à sa propriété une valeur additionnelle de \$500. Croyez-vous alors que cette dette puisse l'appauvrir ?

Nous nous sommes endettés pour faire passer des chemins de fer à travers différents comtés et la valeur des propriétés dans ces comtés se trouve par là considérablement augmentée, parce que les chemins sont des artères qui portent la vie partout et font vendre les produits à cent et cent cinquante pour cent plus cher.

La dette ainsi créée n'est pas une dette qui appauvrit, et en suivant cette ligne d'augmentation, on verra qu'elle nous donnerait droit d'être indemnisés par le gouvernement fédéral. Il le sait bien et c'est dans ce but que le gouvernement d'Ottawa, alors que j'en faisais partie, a reconnu les droits de la population intelligente de la province de Québec en accordant un subside de \$534,000 pour l'embranchement de Saint-Charles, sur le chemin de l'Intercolonial, un subside de \$250,000 pour la construction des bateaux passeurs devant faire le service entre Québec et Lévis, et un autre octroi de \$480,000 pour venir en aide à la construction du chemin de fer du lac St-Jean. Voilà un avantage que nous avons obtenu du gouvernement fédéral, et il nous le devait. En parlant ainsi, je ne veux pas avoir l'air de demander des *better terms*. Je veux seulement parler de ce qui nous est dû en justice.

Le gouvernement a accordé, durant la dernière session fédérale, un montant de \$1,500,000 pour les améliorations locales dans le Bas-Canada. Ce n'est pas une faveur que nous avons demandée. Chaque fois que le gouvernement fédéral aura un excédant, les provinces ne pourraient-elles pas demander d'en avoir une part ?

Je veux vous mettre au courant de tout mon programme politique. C'est l'intention de mon gouvernement de conduire les affaires avec le plus d'économie possible. Afin d'atteindre ce but, il faudra un contrôle sévère des dépenses. Pour cela, il faut commencer par le commencement—la réorganisation du service civil.

Vous avez pu voir par les journaux, messieurs, que l'on agite la question de la réforme judiciaire. C'est un peu dans ce but que j'ai pris le portefeuille de procureur général. Je veux des réformes radicales qui diminuent les frais payés par le gouvernement pour l'administration de la justice et ceux que paie le plaideur malheureux. Quant aux détails, je n'ai pas eu le temps de les mûrir. J'ai en tête un système qui pourra peut-être vous plaire et que je pré-entendrai à la Chambre à sa prochaine réunion.

Messieurs, j'arrive maintenant à la question de la colonisation et à la question de l'agriculture. Ce sont les grandes semences de la richesse d'un pays et surtout d'un pays comme le nôtre. L'idée que j'exprime en ce moment, je la poursuis depuis longtemps. La colonisation ; c'est ce que j'ai demandé il y a au-delà de vingt ans alors que, encore jeune homme, j'écrivais dans un journal, que d'autres collaborateurs et moi avions fondé dans un but de colonisation. Ce que je voulais dans le temps, je me trouve en position de le faire maintenant.

La colonisation a toujours grandement profité de l'union intime du peuple et du clergé. Un grand écrivain a dit qu'il n'y avait rien de si beau que nos paroisses ; qu'il n'y avait rien de beau comme de voir le cultivateur marcher côte à côte avec son curé. La colonisation est la base principale de mon programme. L'agriculture suit la colonisation ; elle en est le développement. Elle permet aux cultivateurs qui sont obligés de voir leurs enfants s'éloigner, de les diriger non pas vers les Etats-Unis ou vers une autre province, mais vers une autre paroisse du Bas-Canada. Dans les endroits colonisés par le curé Labelle, l'apôtre de la colonisation, il y a aujourd'hui des milliers

d'âmes qui seraient aux Etats-Unis, n'eût été ce digne prêtre et n'eût été aussi le gouvernement Chapleau.

La classe des cultivateurs est protégée par le gouvernement de la province. Les autres classes de notre société sont protégées par le gouvernement fédéral ; mais la classe agricole est particulièrement réservée aux soins du gouvernement local, et c'est au développement de l'agriculture et de la colonisation que mon gouvernement donnera ses soins tout particuliers.

OPINION DE BISMARCK.

Le correspondant viennois du *Morning Post* a eu un entretien avec un diplomate, qui vient de passer quelques jours à Varzin, dans l'intimité du prince de Bismark. Entre autres questions qui ont été touchées, pendant les promenades de ce diplomate avec le chancelier, ce dernier paraissait très désireux de prouver que l'Allemagne ne cherchait querelle à personne.

L'Allemagne, a dit M. de Bismark, n'est nullement entre mes mains, ainsi qu'on se l'imagine. Elle est d'abord entre les mains des juifs qui redoutent la guerre, à cause de leur argent ; en second lieu, elle est entre les mains des femmes qui ont la guerre en horreur, parce qu'elles craignent pour la vie de leurs maris et de leurs fils. Une politique belliqueuse de l'Allemagne est donc impossible ; même notre système militaire qui embrasse toute l'Allemagne, fait de nous une nation pacifique.

Nous pouvons, il est vrai, être poussés à une guerre comme toute autre nation de l'Europe. L'Angleterre s'est embarquée avec *legèreté* (sic) dans une entreprise redoutable ; mais si elle n'a pas l'ambition de faire des conquêtes, le conflit actuel ne sera pas de longue durée.

Parlant ensuite de l'armée française, le prince de Bismark s'est exprimé de la manière suivante :

Ce serait une erreur de parler avec mépris de l'armée française. Avec l'organisation impériale, la France ne pouvait disposer que de 150,000 hommes, tandis qu'elle en a un million et demi aujourd'hui, ce qui change singulièrement la situation.

AFFAIRES D'EGYPTE.

Alexandrie, 23.—On a observé la lueur d'un incendie hier soir dans le voisinage d'Aboukir et de Kafr-el-Douar. L'on croit qu'une partie de l'armée égyptienne incendie les villages, tout en faisant ses préparatifs pour traiter.

La caouillère autrichienne *Nautilus*, à destination de Port Saïd et d'Alexandrie, est passée à Aboukir lundi. Le commandant voyant le drapeau blanc flotter sur les forts d'Aboukir, crut qu'ils étaient tombés entre les mains des Anglais. Il envoya à terre une chaloupe montée par un officier et 12 hommes ; ces derniers furent faits prisonniers par les Egyptiens.

Le Nil monte rapidement et débordera bientôt. Les basses localités sont déjà inondées.

Londres, 23.—Le correspondant du *Telegraph* à Suez, ne parle pas de la prétendue bataille de Serapeum. Il dit que les Egyptiens sont trop désorganisés pour lutter contre les Anglais.

On mande d'Ismaïlia, que le duc de Connaught et le prince de Teck sont débarqués.

Constantinople, 23.—On dit que l'hésitation du sultan à ratifier la convention militaire avec l'Angleterre, est due à la réception de lettres menaçantes venant de Syrie, d'Arabie et d'Egypte. On s'est alarmé aujourd'hui, en apprenant que la Porte avait reçu de plusieurs gouverneurs des dépêches défavorables. Il paraît que des chrétiens ont été assassinés à Beyrouth et que d'autres ont été maltraités. Les Druses de Lebanon ont attaqué plusieurs villages. Le gouverneur de Damas a demandé des renforts considérables.

Deux steamers du Lloyd autrichien portant des troupes turques, sont passés à Rhodes, se dirigeant vers le sud-est.

Port Saïd, 23.—Les indigènes ont repris leurs travaux. On dit que 3,000 égyptiens se sont retranchés avec une forte artillerie à dix milles d'Ismaïlia. Le débarquement des troupes et des munitions sera probablement terminé demain.

Les Anglais ont arrêté Ruchdi Pacha, ci-devant ministre des finances du khédive, et Zuhhar Paska Pacha, de la maison du khédive, qui ont épousé la cause d'Arabi. La police militaire a

arrêté dix-neuf grecs qui pillaient le quartier arabe à Ismaïlia. On en a fusillé dix.

On craint qu'Arabi n'ait coupé le canal d'eau douce, attendu que son niveau à Ismaïlia baisse à vue d'œil.

Alexandrie, 23.—Il y a des indices certains qu'Arabi se retire de Kafr-el-Douar.

Durant la soirée, l'ennemi a érigé des retranchements à l'extrême droite à travers les sables qui avoisinent le lac Aboukir, probablement à raison du mouvement opéré dimanche par les montagnards écossois qui ont menacé de le prendre en flanc. On rapporte que des corps considérables de bédouins ont franchi le désert de Tripoli pour rejoindre Arabi.

Ismaïlia, 23.—Depuis l'engagement de Shalouff, l'ennemi a abandonné toutes les positions qu'il occupait entre Suez et Ismaïlia. Il retraite maintenant en désordre vers Zagazig.

Le général Wolseley se propose de pousser immédiatement vers l'intérieur. Arabi a 25,000 hommes et 60 canons à Tel-el-Kebir. Il en aurait aussi 25,000 à Kafr-el-Douar.

Kantara, 23.—Le canal est maintenant occupé par les Anglais dans toute sa longueur, et il y a abondance d'eau douce.

A UN PHILISTIN.

L'Electeur dans un entrefilet aigre-doux de son numéro d'avant-hier, me fait de la morale au sujet d'une expression qui se trouvait dans mon article "La France et l'Egypte," expression qu'il trouve digne des hordes d'Attila. Un proverbe dit qu'on ne peut faire d'omelette sans casser des œufs. De même, à moins que l'Electeur ne l'ait trouvé, on n'a pas encore découvert le moyen de faire la guerre sans faire de cadavres, et cette sensiblerie, à propos de cadavres allemands, dans un journal canadien-français, est bien le plus pur trait de philistinisme ou—vous comprenez peut-être mieux l'anglais—de *snobbism* que j'aie jamais rencontré. Je ne doute pas que le rédacteur qui m'a critiqué est d'une mansuétude anglaise et qu'il prierait volontiers pour ceux qui lui prendraient son bien, brûleraient sa maison et tueraient les siens. Je ne suis pas encore arrivé à ce degré de haute vertu et j'espère bien n'y jamais atteindre. Je suis un homme des frontières, un homme de combat, j'aime et je hais fortement, et l'expérience de la vie m'a appris que les défenseurs à l'eau de rose, que les paladins bêlants de la sensibilité ne savent pas plus aimer qu'ils ne savent haïr. Mais enfin ne chicanons pas là-dessus, les opinions sont libres, celle de l'Electeur comme les autres et peu m'importe.

Ce qui m'importe, c'est de savoir ce que ce journal perspicace entend par "ma cause" et les adhérents que je cherche à recruter. En fait de cause, il n'y a que celle de la France à laquelle, dites-vous, vos estimables sympathies sont acquises. J'aime à le croire, et je suis persuadé que si la France soupçonnait son bonheur, elle en serait touchée aux larmes. Quant aux adhérents, n'ayez nulle crainte ; je ne songe pas à entraîner les Canadiens dans une croisade anti-germanique. Ils me riraient au nez et auraient bien raison, car ils ont mieux que cela à faire dans leur propre pays. Mon article n'a été que l'expression de sentiments personnels qu'il serait chimérique de vouloir imposer aux gens de ce pays-ci, mais auxquels il me plaît de donner quelquefois jour pour ma propre satisfaction. Qu'on pense ou qu'on ne pense pas comme moi, il m'en chaut ni peu ni prou et l'adhésion de l'Electeur en particulier m'est aussi indifférente que la longueur de la première veste portée par cet excellent M. Pacaud dans sa tendre enfance. Je suis d'ailleurs très flatté que sa feuille veuille bien s'occuper de moi, bien que je ne sache d'où me vient cet excès d'honneur. Dans tous les cas, je le prévient que j'ai toujours professé le plus large mépris pour la fausse sensibilité, les béatitudes pseudo-chrétiens et les aphorismes augustinus et pudibonds à l'usage des philistins de tous les pays, de tous les états, de toutes les dénominations.

FREDERIC DE KASTNER.

LES HOMMES-FILLES.

Sans se laisser émouvoir par les crises ministérielles, la *Citoyenne*, organe de Mlle Hubertine Auclert, poursuit activement son œuvre d'émancipation de la femme.

Voici sa dernière motion : "Nous proposons qu'on établisse

Annances Nouvelles.

Apprenti Demande.

On demande un apprenti typographe. Un qui saurait bien les deux langues serait préféré.

S'adresser à l'Evénement.

ON DEMANDE IMMEDIATEMENT

200 Lâcherons pour travailler dans les chantiers.

S'adresser à L'HOTEL HENCHEY.

On Demande

50 bons hommes pour les chantiers de bilots de Peterboro. Gages: de 16 à 20 piastres par mois.

S'adresser à L'HOTEL PELLETIER (ancien Hotel Blanchard).

Cheval a Vendre.

Un jeune et bon cheval de travail et de promenade, à bonnes conditions.

S'adresser à A. LAPOINTE, barbier, 68 rue St. George, Côte d'Abraham.

Ecole Commerciale St. Roch.

L'Ouverture des classes de cette école aura lieu vendredi, le 1er Septembre prochain.

Le cours commercial anglais et français sera continué cette année. Un professeur spécial, M. A. Fergusson, sera chargé de la partie anglaise.

DAMASE BELANGER, Principal.



Dimanche prochain, le 27, si le temps le permet, le vapeur St. Antoine laissera le marché Champlain à 6 heures précises pour la Pointe-aux-Trembles et St. Antoine, arrivera à temps pour la grand'messe et retournera le soir.

Capt. AUGT. BERGERON. 24 août 1882—3f

PUISSANCE DU CANADA, Province de Québec.

DISTRICT ELECTORAL DE QUEBEC-CENTRE

Le montant total des sommes payées comme dépenses légales à l'élection qui a eu lieu dans le district électoral susdit, le 20 juin 1882, par Joseph Guillaume Bossé, Ecr., C. R., l'un des candidats, ou par son agent, est de neuf cent soixante piastres et soixante centimes.

(Signé) J. I. LAVERIE, Agent d'élection de J. G. Bossé, Ecr.

Je certifie que la somme de neuf cent soixante piastres et soixante centimes ci-dessus mentionnée est la même que celle trouvée dans l'état et pièces justificatives fournis par Joseph-Isaac Lavery, Ecr. avocat, agent du candidat J. G. Bossé, Ecr., conformément à la section 123e de l'acte des élections fédérales de 1875 et 1878.

EUG. DROLET, Off. Rapporteur.

Par THEO. HAMEL, Secrétaire d'Election.

Québec, 23 août 1882. 24 août 1882—1f

PUISSANCE DU CANADA, Province de Québec.

DISTRICT ELECTORAL DE QUEBEC-CENTRE

Le montant total des sommes payées comme dépenses légales à l'élection qui a eu lieu dans le district électoral susdit, le 20 juin 1882, par Jacques Malouin, Ecr. C. R., l'un des candidats, ou par son agent, est de trois cent quatre-vingt-trois piastres et vingt-cinq centimes.

(Signé) MARCEL H. CHABOT, Agent d'élection de Jacques Malouin, Ecr.

Je certifie que la somme de trois cent quatre-vingt-trois piastres et vingt-cinq centimes ci-dessus mentionnée est la même que celle trouvée dans l'état et pièces justificatives fournis par Marcel H. Chabot, Ecr. avocat, agent du candidat Jacques Malouin, Ecr., conformément à la section 123e de l'acte des élections fédérales de 1875 et 1878.

EUG. DROLET, Off. Rapporteur.

Par THEO. HAMEL, Secrétaire d'Election.

Québec, 23 août 1882. 24 août 1882—1f

Demande.

On demande immédiatement un jeune homme ayant quelques expériences dans le commerce et désirant se rendre généralement utile.

Un parlant le français et l'anglais sera préféré. S'adresser à

ACHILLE P. CARON, Basse-Ville, Québec.

18 août 1882—8j

On Demande

Un garçon de comptoir, au Queen Restaurant, coin des rues St. Jean et du Palais.

ALPH. POULIN, propriétaire.

15 août 1882.

On Demande

Deux sollicitateurs d'expérience et bien recommandés, pour prendre des commandes pour les nouvelles gravures sur cristal égyptien. Ils devront parler les deux langues.

S'adresser à L'HOTEL ALBION.

Demandeur les artistes.

21 août 1882—p

Classe Privée.

Une demoiselle ayant son diplôme modèle anglais et français, ouvrira une classe privée. Aussi une classe du soir, piano. S'adresser au numéro 223 Rue d'Aiguillon, faubourg St. Jean.

23 août 1882—1mp

Tessier et Pouliot

AVOCATS

(Ancien bureau de la société Suzor et Tessier) No. 15 rue Buade, Québec.

JULES TESSIER, LL.B. ALPHONSE POULIOT, AB. LL.B. 11 août 1882—1m

Annances Nouvelles.

Grand encan sans réserve de Meubles de Ménage, Lingerie, Machine à Coudre, etc., etc.

Par G. R. GRENIER & Cie., Encanteurs.

Nous avons reçu instruction de l'exécuteur testamentaire de la succession de feu Marie Héloïse Debois dit Grégoire, épouse en son vivant de Sieur Baltazar Biron, de vendre à l'encan public,

MARDI, le 29 Aout

à sa ci-devant résidence No. 42 rue Sauvageau, tout l'ameublement, consistant en meubles de salon, Commodes, Armoires, Couchette, Canapés, Vaiselle, Poêle, Lingerie de corps et de ménage, Miroirs de trumeaux, livres de piété, Cadres et Gravures, etc. etc.

De plus une magnifique machine à coudre Singer de famille presque neuve.

La vente commencera à UNE heure de l'après-midi.

G. R. GRENIER & Cie., Encanteurs.

Vis-à-vis le dépôt des chars urbains.

N. B.—Si le temps ne le permet pas l'encan sera remis au lendemain à la même heure.

24 août 1882—4fp



CONTRATS DE LA MALLE

DES SOUMISSIONS adressées au Maître Général des Postes seront reçues A OTTAWA jusqu'à midi le

22 SEPTEMBRE PROCHAIN

pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années dans chaque cas, aller et retourner, entre les endroits ci-dessous mentionnés à partir du

1er JANVIER 1883

BEAUPRÉ et St. FÉRIOL, trois fois par semaine;

CHAUDIÈRE STATION et la STATION DU CHEMIN DE FER, six fois par semaine;

DUDSWELL-CENTRE et SOUTH DUDSWELL, deux fois par semaine;

LES ESCOUMAINS et TADOUSAC, trois fois par semaine;

NEW IRELAND et RICHARDVILLE, une fois par semaine;

QUÉBEC et la STATION DU CHEMIN DE FER, douze fois par semaine;

QUÉBEC et FAUBOURG St. JEAN, trente fois par semaine;

QUÉBEC et St. SAUVEUR, trente fois par semaine;

QUÉBEC et STONEHAM, deux fois par semaine;

St. FLAVIE et la STATION DU CHEMIN DE FER, douze fois par semaine;

St. FRANÇOIS-XAVIER de VIGER et VIGER, trois fois par semaine;

St. RAPHAËL et la STATION de St. VALIER, six fois par semaine;

St. SIMON et la STATION DU CHEMIN DE FER, douze fois par semaine.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions des Contrats projetés seront envoyés aux Bureaux de Poste ci-haut mentionnés, ou au Bureau du soussigné, ou l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

Bureau de l'inspecteur des Postes, Québec, août 1882.

WILLIAM G. SHEPPARD, Inspecteurs des Postes.

23 août 1882—3f

Demande.

On demande immédiatement un jeune homme ayant quelques expériences dans le commerce et désirant se rendre généralement utile.

Un parlant le français et l'anglais sera préféré. S'adresser à

ACHILLE P. CARON, Basse-Ville, Québec.

18 août 1882—8j

On Demande

Un garçon de comptoir, au Queen Restaurant, coin des rues St. Jean et du Palais.

ALPH. POULIN, propriétaire.

15 août 1882.

On Demande

Deux sollicitateurs d'expérience et bien recommandés, pour prendre des commandes pour les nouvelles gravures sur cristal égyptien. Ils devront parler les deux langues.

S'adresser à L'HOTEL ALBION.

Demandeur les artistes.

21 août 1882—p

Classe Privée.

Une demoiselle ayant son diplôme modèle anglais et français, ouvrira une classe privée. Aussi une classe du soir, piano. S'adresser au numéro 223 Rue d'Aiguillon, faubourg St. Jean.

23 août 1882—1mp

Tessier et Pouliot

AVOCATS

(Ancien bureau de la société Suzor et Tessier) No. 15 rue Buade, Québec.

JULES TESSIER, LL.B. ALPHONSE POULIOT, AB. LL.B. 11 août 1882—1m

Le grand encan mensuel de beaux Meubles, Tapis, etc.

Pa. OCT. LEMIEUX & CIE.

JEUDI le 31 Aout

A notre salle d'encan, 253 rue et faubourg St. Jean, Québec.

Magnifique ameublement de salon en noyer noir, couvert en cachemire français et velour rouge, ameublement de parloir couvert en orin, grand Miroir de trumeaux et de corniches, Cadres dorés, richement sculptés, Étagères, Tables de centre et à cartes, dessus en marbre, Gravures, Sida-board en noyer noir, etc.

Ce magnifique encan aura lieu jeudi le 31 août à notre salle d'encan 253 rue et faubourg St. Jean Québec. Le tout fait un assortiment de Meubles très choisis et très élégants faits sur commande et seront vendus sur garanti et absolument sans réserve.

Nous attirons l'attention des amateurs de beaux effets de ne pas oublier cette vente.

Des chaises seront réservées pour les dames.

Le tout sera visible Mercredi le 30, de 10 heures avant-midi jusqu'à six heures du soir.

Une visite est respectueusement sollicitée.

La vente commencera à 2 heures, précises.

OCT. LEMIEUX & CIE., Encanteurs.

19 août 1882.

Academie Jesus-Marie.

La rentrée des élèves de l'Académie de Jésus-Marie de Sillery, aura lieu le 1er SEPTEMBRE.

18 août 1882—Sjjp

DERNIER PELERINAGE DE LA SAISON

A Ste. Anne de Beaupré et à St. Michel

Par le vapeur Ste. Croix, Capt. F. Boisvert, dimanche prochain le 27 courant.

Le vapeur quittera le marché Champlain dimanche matin à 6 heures précises et arrivera à Lévis et St. Joseph, et se rendra immédiatement à Ste. Anne pour la grand'messe. Il repartira pour St. Michel à 11 1/2 heures et de St. Michel pour le retour, suivant la marée.

Prix aller et retour 50 cts.

Pour plus amples informations, s'adresser au Capt. Boisvert.

22 août 1882—5fp

G. S. DORVAL

ARTISTE-PEINTRE,

No 43, RUE ST. VALIER

ST. SAUVEUR, QUÉBEC.

Le soussigné remercie ses amis et le public du grand encouragement qu'il a reçu jusqu'à ce jour, espérant recevoir une meilleure clientèle, à l'avenir, si possible.

Ayant été victime du dernier incendie, il informe en même temps le public que son atelier est maintenant ouvert au No. 43, rue St. Valier, St. Sauveur, au lieu du No. 60, qu'il était précédemment.

Tableaux, Portraits à l'huile et au crayon, décorations plat et en relief de tous genres, enseignes, rideaux unis et transparents, imitation en bois et en marbre, dorure sur bois ou sur verre, etc., etc.

Tous les ouvrages faits dans cet atelier sont garantis.

Une visite est sollicitée.

16 août 1882—1m

LIBRAIRIE CONTEMPORAINE

Livres d'écoles, Cartes géographiques en feuilles ou montées sur toile et vernies, Ardoises, Plumes, Crayons, Craie, Encres, Cahiers à devoirs, Papier à devoirs, etc., etc., en gros et en détail et à bon marché, à la Librairie Contemporaine.

A. O. RAYMOND, 46 Rue de la Fabrique N.-V.

10 août 1882.

SEL! SEL! SEL!!

EX "TIVOLI"

6,000 SACS GROS SEL DE LIVERPOOL

500 SACS SEL FIN

EX "MELMERBAY"

4,500 SACS GROS SEL

A bas prix.

EN RADE OU A TERRE.

J. B. Renaud & Cie

72 a 82, Rue St. Paul.

12 août 1882.

AVIS.

SUCCESSION A. S. HART.

Toutes les personnes qui ont des réclamations contre la succession de feu A. S. Hart, ou qui lui sont endettées sont priées de présenter leur compte ou de payer au soussigné d'hui au 1er Septembre prochain.

P. DESILETS, Exécuteur-Testamentaire.

Trois-Rivières, 10 août 1882—1m

Logement Demande

Un appartement de 2 pièces au rez-de-chaussée dans un beau quartier de la ville, ou à St. Roch, meublé ou non.

S'adresser par lettre

A. B. Bureau de l'Evénement.

23 août 1882—3fp

un impôt annuel de 100 fr. sur chaque homme-jeune.

"Sont hommes-filles tous les hommes qui, au mépris de leur force musculaire, tiennent dans la société les places et les emplois que les femmes pourraient avantageusement occuper.

"Homme-jeune est le couturier; homme-jeune est le modiste; homme-jeune est le corsetier; homme-jeune sont tous les dadais du comptoir qui aiment du ruban, verdent du fil, des aiguilles, des gants, de la dentelle, des jupons au détriment de milliers de femmes qui s'épuisent d'inanition et, finalement, meurent faute de trouver à utiliser leur activité.

"Si l'on n'entrave la fainéantise et la voracité masculine par l'impôt sur les hommes-filles, il ne restera bientôt plus aux femmes pour vivre qu'à balayer les rues, porter le pain, laver, nettoyer, faire les plus durs travaux de la ville et des champs.

"Si l'on n'établit au plus tôt, l'impôt sur les hommes-filles, c'en sera fait bientôt de la race française, déjà si dégénérée, car les femmes dont le travail outrepassa les forces sans donner de quoi satisfaire les besoins, ne pourront plus, dans quelques années, mettre au monde que des rachitiques, des scrofuleux et des phthisiques.

"Si notre nation veut vivre, elle doit, par tous les moyens, permettre aux femmes de trouver le bien-être dans un travail rémunérateur.

"Qu'un homme souffre, ce n'est qu'un individu qui souffre; mais qu'une femme, qu'une mère souffre, et toute la génération est atteinte.

"Notre race perd sa taille, sa force, sa beauté, son caractère, parce que les femmes ne mangent pas à leur faim.

"L'impôt sur les hommes-filles rétablira l'ordre dans la société. En même temps qu'il donnera aux femmes l'accession facile des magasins de modes, de mercerie et de nouveautés, il enrichira la France agricole en lui renvoyant ses robustes fils dont les forces s'atrophient dans le commerce et le bureaucratie."

Ouf!

A TRAVERS LA VILLE.

RETRAITE ECCLÉSIASTIQUE.—Cent quarante-quatre prêtres prennent part, cette année, à la retraite de MM. les curés du diocèse de Québec qui a lieu en ce moment au Séminaire de cette ville.

RECETTE D'UN BAZAR.—La recette du bazar qui vient d'avoir lieu à Charlesbourg, en faveur de l'établissement d'une succursale du couvent du Bon-Pasteur dans cette paroisse, a atteint le chiffre de \$550.

UN ENFANT DE THÉMIS.—M. Chéri, de Montréal, avocat et Conseil de la Reine, a célébré mardi le soixantième anniversaire de son admission au Barreau.

RÉUNION.—Les shérifs des districts ruraux doivent se réunir aujourd'hui à l'hôtel Dion, côte Lamontagne, pour affaires importantes.

VAISSEAUX DE GUERRE.—Le vaisseau-école Northampton et les covettes Flamingo et Phoenix, de l'escadre anglaise de l'Atlantique, sont partis lundi d'Halifax pour Québec.

INDUSTRIE.—On fabrique en ce moment à Etchemin, un grand nombre de maisons de bois, qui seront expédiées au canal de Panama.

MM. Price & frères construisent une nouvelle et grande scierie au Saguenay.

ENQUÊTES.—Le commissaire des incendies le colonel Vohl, vient de terminer l'enquête sur les causes de l'incendie du 11 courant à Saint-Sauveur. Il a été établi que le feu a pris naissance d'une manière tout-à-fait accidentelle, sur la propriété de M. Dion.

Une autre enquête est commencée sur l'incendie de vendredi dernier à Saint-Roch.

L'ASSOCIATION DES SCIENCES.—Une nouvelle réunion du comité de réception des délégués de l'Association américaine pour l'avancement des sciences, a lieu cette après-midi, pour donner la dernière main à l'organisation. Les délégués seront au nombre d'environ 500 et arriveront ici samedi matin. Une adresse de bienvenue leur sera présentée au quai Richelieu, par le maire, au nom des citoyens. La réception coûtera probablement un millier de piastres, et l'on ne saurait trop s'empressez de faciliter la tâche au comité en s'inscrivant de suite sur les listes de souscription.

MUNICIPALITÉ DE ST-SAUVEUR.—Les quelques remarques que nous avons faites mardi à propos de l'achat d'une pompe à vapeur par la municipalité de

St-Sauveur, il nous fait plaisir de le dire, ont eu un écho immédiat dans la localité en question. On en a parlé d'abord entre citoyens, et le soir même le conseiller Marcel Rochette a abordé la question à la séance du conseil municipal et s'en est fait l'avocat. La suggestion paraît avoir été assez bien accueillie, et nous espérons avec tous les citoyens qu'on va mettre immédiatement en pratique le proverbe: il faut battre le fer pendant qu'il est chaud. Que le conseil approfondisse la question et qu'il ne manque pas de mettre à exécution un projet dont la réalisation est d'un intérêt majeur pour la population de St-Sauveur.

MARITIME.—Le steamer Acadian est toujours dans la même position à l'île aux Grues. On travaille activement à décharger sa cargaison qui consiste en charbon. Lors de l'accident, le pilote pendant l'obscurité a perdu la lumière de vue pendant quelques instants, et ensuite a été trompé par la lumière d'une goélette, ce qui lui fit changer la course du steamer et causer l'accident que nous avons rapporté.

CONSTIPATION.—Employez Les Pilules de McGale, composées d'une extrait des Noix Longues, (prix 25 cents par boîte.)

REPOS ET CONFORT POUR LES MALADES.

LA PANACEE DES FAMILLES DE BROWN n'a pas d'égal pour guérir les douleurs internes et externes. Elle guérit les douleurs dans le côté, le dos ou les intestins, le mal de gorge, le rhumatisme, le mal de dents, le mal de reins etc., etc. Elle purifie le sang promptement car son action est puissante. La panacée domestique de Brown est reconnue comme le meilleur remède, possédant double force d'aucun autre élixir ou liniment dans le monde et devrait se trouver dans toutes les familles afin de l'avoir sous la main en tout temps, car c'est le meilleur remède dans le monde pour les crampes dans l'estomac et douleurs de toutes sortes. On le vend chez tous les pharmaciens à 25 cents la boîte.

UN PRINCIPE NOUVEAU.—Le principe sur lequel est basé l'EXTIRPATEUR DES CORS SANS DOULEUR DE PUTNAM, est tout-à-fait nouveau. Il ne pénètre pas profondément dans les chairs, produisant par là un ulcère, mais il agit directement sur la corne extérieure, la sépare de la racine du cor et opère une guérison radicale sans la moindre douleur. Que ceux qui souffrent de cors parce qu'ils pensent qu'il n'y a pas de remède, en fassent l'essai, et le résultat sera tellement satisfaisant qu'ils recommanderont à tout le monde l'Extirpateur des cors sans douleur de Putnam.

LES TISSUS NERVEUX ET SANGUINS doivent leur condition sanitaire au Phosphore et se désorganisent lorsque la quantité de celui-ci devient insuffisante. Il est aussi indispensable à la conservation des fonctions organiques du corps que l'électricité l'est pour le télégraphe. L'usage du phosphore combiné avec l'huile de foie de morue, la chaux, le soude, etc., dans l'Emulsion de Putnam, en contenant, sous une forme parfaitement digestive et agréable au goût, tous les éléments nécessaires à la santé et à la vitalité du corps, prévient et guérit rapidement toutes les maladies dues à l'insuffisance du phosphore dans le système organique. De là sa valeur inestimable pour les maladies du cerveau, la débilité nerveuse, l'abus de soi-même et les troubles des poumons qui, commençant par la aëbilité générale causée par la toux, le rhume et les bronchites, finissent par ce grand destructeur du genre humain—la Consommation.

ALLEZ CHEZ JOSEPH DONATI

Horloger et Bijoutier, 158, rue et faubourg St. Jean, et 241, rue St. Paul, en face la gare du Palais.

C'est là seulement que vous trouverez à bon marché toutes les nouveautés en fait d'horlogerie et de bijouterie. Inutile de dire que ces magasins sont très achalandés et que personne n'en sort sans avoir satisfait son goût et ses moyens. Ce sont les seuls endroits où l'on trouve les loquets-monture, les loquets-stéréoscope, et les bracelets d'argent émaillés d'or.

Réparation de montres, horloges et bijoux garantie et à bon marché.

The Noon Gun Polka

Par J. VÉZINA..... 50 cts.

ACHETEZ

Les poêles à l'huile de charbon "Queen"

